

## Appel au financement participatif

### *Dans un contexte récurrent de baisse des subventions*

#### Restauration de la Tour des Reines

- Restauration de la voûte sous la terrasse
- Restitution du couronnement et de la terrasse démontées par le Cardinal de Richelieu
- Restitution de l'ouvrage de sortie de l'escalier des gardes sur la terrasse -murs, charpente et toiture
- Restauration des joints des murs et des parements de la tour

#### Coût et financement du projet

Le **coût** de cette restauration est estimé à **353 983 €**.

Des **subventions** ont été demandées. Ont été obtenues :

- **40 %**, soit 141 593 €, de l'État par la **DRAC**,
- **10 %**, soit 35 398 €, du **Conseil Départemental**.

#### Nous avons:

> le soutien de la **Fondation pour les Monuments Historiques** qui a expertisé nos comptes et a validé les conditions fixées par Bercy pour émettre des reçus fiscaux,  
> et l'aide de la plateforme de financement participatif de la **Fondation pour les Monuments Historiques**.

*Pour découvrir tous les détails du projet et participer, si vous le souhaitez, vous pouvez cliquer sur le lien internet ci-dessous :*

#### [Fondation MH/Château de Saint Saturnin](#)

En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter M. Emmanuel PENICAUD - Château de Saïant Saturnin, (Tel : 04 73 39 39 64).

#### Comment pouvez-vous nous aider ce projet majeur ?

- en accueillant ce message positivement, i.e au minimum comme une information de là où nous en sommes et de comment nous gérons ce monument en « gestion désintéressée », selon les critères de Bercy
- en partageant ce mail sans modération dans votre réseau via Facebook, par mail..., selon votre sensibilité

*Le bouche à oreille est le meilleur garant de la réussite de cette aventure.*

- en faisant un don sur la plateforme de la Fondation pour les Monuments Historiques.

*Tous les dons, même les plus petits, sont importants car un nombre plus élevé de donateurs crée une dynamique globale plus forte et les petits ruisseaux font les grandes rivières.*

Les dons donnent droit à des **contreparties**,

- pour les dons à partir de 50 €, une **défiscalisation de 66%** du montant du don par réduction de l'IR, ou de **60 %**, par réduction de l'IS d'une société.
- de toutes façons et selon le montant du don, des visites spéciales, des accès au festival des Jours de Lumière, des nuitées offertes dans nos chambres d'hôtes de charme...-voir sur [Fondation MH/Château de Saint Saturnin](#)